CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E73981** **VALABLE JUSQU'AU** **26/08/2027**

ÉDITÉ LE 22/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2007

Raison sociale : DEMOLAF

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/11/2021

Capital : 7 500

7 RUE DES SEIZE ZA LA COURTILIERE
62123 BEAUMETZ-LES-LOGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 493785935

Siret : 493 785 935 00021

Code NACE : 4311Z

Numéro caisse de congés payés : 52 .309

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 1209000/001 434223/019

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1209000/001 434223/019

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 03 21 71 77 83 **Fax :** 03 21 71 46 34

Portable : 06 85 90 14 30

Responsabilité légale :
LAF (421 322 173) / BAUDENS PATRICK PRÉSIDENT / BAUDENS BRIGITTE DIRECTRICE GENERALE

Site Internet : http://www.demolaf.fr

E-mail : aurelie-baudens@demolaf.com

Effectif moyen : 49 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 9 248 493 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	46	27/08/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/07/2026 14:50

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.